

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2003

✱

le Conseil Municipal prend connaissance du diagnostic établi par le service des archives du centre de gestion de la Fonction Publique et Territoriale de CÔTE D'OR, qui fait état d'un classement, tri et conditionnement de 25 mètres linéaires de dossiers, soit un temps d'intervention estimé à 25 jours, d'un montant approximatif de 5640 €.

le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention se rapportant à cette mission avec le centre de gestion.

✱

Le groupement de la poste de Beaune soumet à l'accord du Conseil Municipal, une convention portant organisation de l'agence postale communale de Morey Saint Denis . La poste transfère totalement les frais de fonctionnement de l'agence postale à la mairie, y compris la charge complète de l'emploi de la gérante, en offrant les mêmes missions postales et moyennant une indemnité indexée au trafic du bureau pour les 3 premières années.

Le Conseil Municipal se réserve tation électrique subies par les locataires, et donne un avis défavorable à leur demande après vote à main levée, 11 voix contre, une voix pour..

✱TRAVAUX DANS LES LOCAUX DE LA POSTE ET DE L'ANCIENNE REGIE DES DOUANES

Un projet de réaménagement des locaux de l'agence postale et de l'ancienne régie de douanes est évoqué.

Le 31 décembre 2003, le local douanes sera libéré, l'agence postale pourrait donc être transférée dans ce bureau avec l'accord du directeur de groupement de la Poste de Beaune et le local poste, devenu vacant, réaménagé en studio.

Cet appartement serait proposé à Monsieur Jacky TAMISIER, en loyer modéré avec en compensation, la réalisation de diverses tâches communales.

✱DEMANDE STATIONNEMENT DE TAXIS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande formulée par Monsieur Sébastien JOUAN, concernant une autorisation de stationnement de taxis à Morey Saint Denis. La demande est transmise en préfecture et prend rang sur une liste d'attente communale

✱COMMUNAUTE DE COMMUNES

La dernière réunion pour la constitution d'une communauté de communes à Gevrey Chambertin montre que la majorité des élus concernés manque de motivation. Seulement 6 communes (dont Morey Saint Denis) sont prêtes dès aujourd'hui à démarrer la procédure officiellement.

✱TRAVAUX ROUTE DES GRANDS CRUS

Le démarrage des travaux est prévu le 15 novembre 2003 par la construction des murets. Toute réclamation éventuelle est à formuler auprès de la préfecture de Dijon. la commune donne son accord pour fournir des pierres de récupération pour les murets.

✱A.T.E.S.A.T.

La direction départementale de l'équipement de CÔTE D'OR présente ses nouvelles modalités d'intervention dans les communes.

La mission de service public pourra désormais être contractualisée, sigle : A.T.E.S.A.T. assistance technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire.

La convention d'une durée de 1 an est renouvelable deux fois par tacite reconduction, résiliable avec préavis de 6 mois, la tarification est identique soit 0,762 € par an et par habitant, prix forfaitaire pour des missions de bases et complémentaires.

***GARDERIE CANTINE**

Le nombre croissant des enfants qui fréquentent la garderie cantine montre que les locaux actuels deviennent trop étroits et il est envisagé d'agrandir en englobant la salle de classe primaire contiguë.

En conséquence, une nouvelle salle de classe devra être réaménagée dans les locaux de l'appartement de l'école maternelle.

Des architectes seront contactés pour la réalisation de ce projet.

***FERME DE LA BUERE**

Monsieur Samuel LENOIR, domicilié à Savouges, CÔTE D'OR , exerçant une activité de promenade à cheval et pensions, sollicite l'autorisation d'utiliser le volucompteur d'eau dans les mêmes conditions que les habitants de la ferme de la Buère (c'est à dire 15 € par an). Le Conseil Municipal se prononce défavorable à cette demande. En outre, il est précisé à l'intéressé que toute construction autre qu'agricole est prescrite dans cette zone classée NC a au plan d'occupation des sols.

***AFFOUAGES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions aux affouages 2003/2004 seront reçues en mairie jusqu'au 28 novembre inclus.

***QUESTIONS DIVERSES**

- ♣ la prévention routière : un dossier disponible en mairie pour consultation
- ◆ prochain conseil : le 3 décembre 2003.

Fait et affiché le 26/02/2015 **Le Maire, Pierre BOISSET**.